

OBJECTIF SÉCURITÉ



PROJET PILOTE

Le projet pilote de radars photo et de surveillance aux feux rouges vise à améliorer le bilan routier et à assurer la sécurité des usagers de la route. **Moins d'excès de vitesse, moins de feux rouges grillés, moins d'accidents routiers et plus de vies sauvées!**

DEUX DATES

**MAI
19
2009**

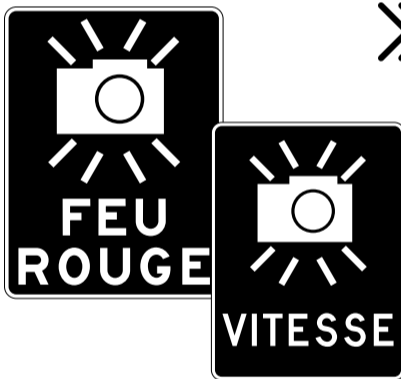
PÉRIODE D'ESSAI (durée 3 mois)

Envoi des lettres d'avertissement aux contrevenants.

**AOÛT
19
2009**

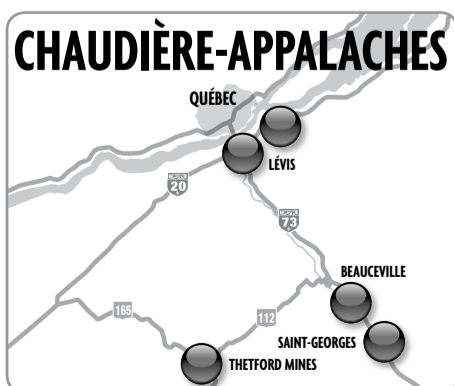
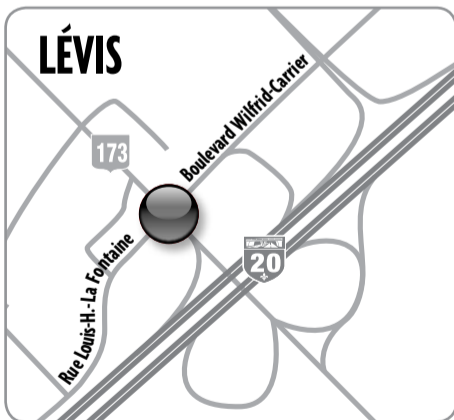
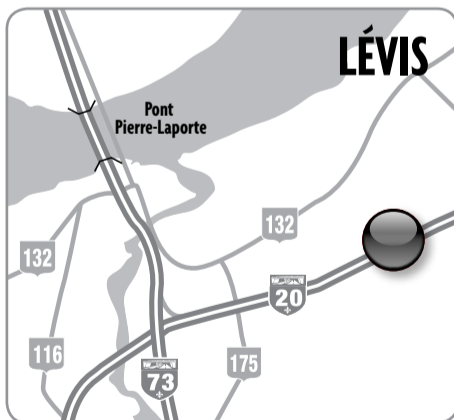
DÉBUT DU PROJET PILOTE (pendant 18 mois)

Envoi des constats d'infraction aux contrevenants. Les amendes seront versées à un nouveau fonds destiné à financer des programmes et des mesures de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il n'y aura pas de points d'inaptitude inscrits au dossier des contrevenants.



SIGNALISATION

Des panneaux de signalisation seront installés pour indiquer aux conducteurs la présence des dispositifs de surveillance.



Pour tout savoir :
objectifsecurite.gouv.qc.ca

Visualisez les outils interactifs :
faites l'expérience en voiture
sans les contraventions...

Radars photo
et surveillance aux feux rouges



Québec